

Trophées de l'OCOI - Règlement

Date limite de candidature : 13 novembre 2023, 20h (GMT+4)

1. Introduction

Les Trophées de l'OCOI sont une initiative de l'**Observatoire de la Cybersécurité de l'Océan Indien (OCOI)** visant à reconnaître et récompenser l'engagement, l'innovation et l'excellence dans les domaines de la cybersécurité et de la protection des données dans la région de l'Océan Indien.

2. Critères d'Éligibilité

- Pour être éligible, un candidat doit soumettre un dossier de candidature complet via le formulaire en ligne avant la date limite de candidature.
- Cette Trophée est ouverte à toute personne agissant dans ces domaines, y compris les étudiants.
- Les membres du Conseil d'Administration de l'OCOI ne peuvent pas participer à ces Trophées.

3. Inscription

- Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature complet via le formulaire en ligne.
- La date limite pour soumettre une candidature est fixée au 13 novembre 2023 à 20h
- Le lien d'inscription : <https://forms.office.com/r/XCdR5CiaYq>

4. Catégories de Trophées

Les Trophées de l'OCOI comprennent trois catégories :

Prix de l'Engagement Exceptionnel en sécurité numérique de l'Océan Indien : Ce prix sera décerné à une personne de la région de l'Océan Indien qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel dans les domaines de la cybersécurité et de la protection des données. Cela pourrait inclure des efforts pour sensibiliser le public, des contributions significatives à la recherche en cybersécurité ou des actions visant à renforcer la protection des données dans la région.

Prix de l'Investissement Féminin en sécurité numérique de l'Océan Indien : Ce prix sera spécialement destiné à honorer une femme de la région de l'Océan Indien qui s'est distinguée par son engagement, ses réalisations et sa contribution exceptionnelle dans les domaines de la cybersécurité et de la protection des données.

Prix de l'Innovation en sécurité numérique de l'Océan Indien : Ce prix récompensera une personne de la région de l'Océan Indien pour ses réalisations remarquables dans le domaine de la cybersécurité, notamment des innovations technologiques, des publications de recherche importantes ou des contributions significatives à la protection des données dans la région.

Version 1 — 07 Novembre 2023

Observatoire de la Cybersécurité de l'Océan Indien (OCOI), association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Saint Paul sous le numéro : W9R1010355. Email : Infos@ocoi.org

5. Processus de Sélection

- Les candidatures seront évaluées par un jury d'experts dans les domaines de la cybersécurité et de la protection des données.
- Les candidats finalistes seront notifiés le 16 novembre par courrier électronique, sans précision sur le gagnant.

6. Remise des Trophées

- La cérémonie de remise des Trophées de l'OCOI aura lieu le 21 novembre 2023.
- Tous les finalistes sont tenus de participer à la cérémonie en personne ou en ligne.
- Les candidats gagnants seront annoncés lors de la cérémonie.

7. Modalités

- La participation aux Trophées de l'OCOI implique l'acceptation du règlement.
- Les candidats gagnants autorisent l'OCOI à utiliser leur nom, prénom et photographie à des fins de promotion des Trophées.

8. Annonces

- Les résultats des Trophées de l'OCOI seront annoncés lors de la cérémonie le 21 novembre.
- Les informations concernant les candidats ne seront pas partagées avec le public avant la cérémonie.

9. Prix

- Chaque lauréat recevra un trophée en reconnaissance de son mérite.
- Tous les finalistes recevront un certificat d'excellence.

10. Confidentialité

- Toutes les informations fournies dans le dossier de candidature seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement aux fins de l'évaluation des candidatures.

11. Contact

- Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'OCOI à communication@ocoi.org.

12. Acceptation du Règlement

- La participation aux Trophées de l'OCOI implique l'acceptation du règlement. Les Trophées de l'OCOI se réservent le droit de disqualifier les candidats ne respectant pas le règlement.